

Règlement de jeu-concours

CALAIS GENEROSITE

1. Organisateur

Le présent jeu-concours est organisé par TERRE D'OPALE HABIAT, domicilié 16 quai de la Gendarmerie 62100 CALAIS, désigné ci-après « l'Organisateur »

2. Lot

Les participants ont la possibilité de gagner le lot suivant :

- 4 places pour le cirque Calais Générosité

La remise du lot n'entraînera aucun frais pour le gagnant

La remise du lot ne pourra pas être effectuée sous forme de somme d'argent

Le participant se voyant attribuer un lot aura l'obligation de s'acquitter des taxes et impôts y afférant

3. Conditions de participation

La participation au présent jeu-concours est réservée aux personnes remplissant les conditions suivantes :

- Le jeu concours est ouvert uniquement aux clients de TERRE D'OPALE HABITAT

4. Frais de participation

Le présent jeu-concours est un jeu gratuit sans obligation d'achat

5. Modalités de participation

La participation au jeu-concours est ouverte à compter du 04/11/2022 au 09/11/2022

Une personne peut participer plusieurs fois au présent jeu-concours dans le respect des modalités suivantes :

- Une participation par compte Facebook

La participation se déroule selon les modalités suivantes :

- Le participant devra trouver le nombre d'étoiles cachées au sein du site Internet de TERRE D'OPALE HABITAT

6. Désignation des gagnants

Les gagnants seront déterminés de la manière suivante :

Etre dans les 250 premiers clients à venir donner la réponse à nos agents d'accueil du Siège TOH et aux agences Imm'HOP, Maisons France Services du Beau-Marais et du Fort Nieulay

7. Date et modalités de publication des résultats

Les résultats seront communiqués le 09/11/2022. Les Gagnants seront contactés directement par l'Organisateur.

8. Données personnelles

Des données à caractère personnel concernant les participants sont collectées avec leur consentement dans le cadre de ce jeu-concours dans le but d'établir l'identité du participant, de le prévenir en cas de gain et de lui remettre le lot lui étant attribué.

Les données à caractère personnel des participants seront conservées pendant une durée d'un mois et traitées par les personnes du service Communication.

Les participants pourront exercer leurs droits d'accès, de rectification et d'effacement de leurs données personnelles de la manière suivante : dpo@terredopalehabitat.fr